



MOBIL-HOME DU SUD

6 rue des Ajoncs 40200 Mimizan Plage

Tel : 05 58 83 85 50 ou 06 50 47 25 44 ou : 06 62 59 41 93

<https://www.locationestivale40.fr/> locationestivale40@laposte.net

SIREN : 3378700600077

LOCATION MOBIL-HOME 2021 SUR LE CAMPING*** LE TATIOU BIAS LANDES

Madame, Monsieur,

Vous avez sélectionné pour vos vacances, **un mobil-home** dans le camping leTatiou à Bias dans les Landes. Vous trouverez ci-dessous le bon de réservation .

Nous avons une demande importante pour cette période.

Vous souhaitez réserver rapidement, nous vous conseillons de compléter le bon de réservation provisoire sur notre site afin de bloquer votre location et de nous renvoyer dans les 7 jours par la poste le bon de réservation définitif ci-dessous.

RESERVATION PROVISoire

Complétez les champs de la réservation provisoire sur notre site internet afin de bloquer votre mobil-home.

<https://www.locationestivale40.fr/r%C3%A9server/r%C3%A9server-mobil-home-2-ou-3-ch/>

Nous vous enverrons un mail de réservation provisoire.

RESERVATION DEFINITIVE

1-Complétez ci-dessous les parties en bleues numérotées de 1 à 15.

2-Pour confirmer votre réservation, envoyez nous par mail les copies du bon et de l'acompte ou par MMS avec votre portable au 06 50 47 25 44 ou téléphonez.

3-Envoyez par la poste à l'adresse ci-dessous une copie du bon et l'acompte de 200€ pour 1 semaine, 400€ pour 2 semaines, 600€ pour 3 semaines par chèque bancaire ou mandat ou virement au nom de MR Lestage Jean-Marc (possibilité de régler en 2 fois l'acompte de 2 ou 3 semaines après avoir eu notre accord).

Courrier à envoyer à MOBIL-HOME DU SUD Mr LESTAGE rue des Ajoncs 40200 Mimizan Plage. Dès réception de l'acompte par la poste ou du virement, nous vous enverrons par mail une confirmation de réservation définitive.

Si l'acompte n'est pas reçu par la poste ou virement au plus tard dans les 7jours, la réservation provisoire sera annulée.

N'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'informations.

Nous vous remercions.

Cordialement.

MOBIL-HOME DU SUD



MOBIL-HOME DU SUD

6 rue des Ajoncs 40200 Mimizan Plage

Tel : 05 58 83 85 50 Port : 06 62 59 41 93 ou 06 50 47 25 44

<https://www.locationestivale40.fr/> locationestivale40@laposte.net

SIREN : 3378700600077

BON DE RESERVATION DEFINITIVE LOCATION LOCATION MOBIL-HOME 2021 SUR LE CAMPING*** LE TATIOU BIAS LANDES

Complétez les parties en bleues numérotées de 1 à 15

**A envoyer à MOBILE-HOME DU SUD Mr Lestage 6 rue des ajoncs 40200 Mimizan Plage.
INFORMATIONS TRANSMISES A LA RECEPTION DU CAMPING**

1-JE RÉSERVE UN MOBIL-HOME RÉSIDENTIEL ou CONFORT situé au camping le Tatiou 40170 Bias. J'ai vu les photos du camping et de l'hébergement sur le site Le boncoin et sur le site internet (voir description et situation ci-dessous).

J'accepte les descriptions et les conditions décrites dans le bon ci-dessous,

Entourez le type de mobil-home choisi

Mobil-home Résidentiel 2 Chambres

Semi-Résidentiel 3 Chambres

2-PERIODE

DU SAMEDI...../...../..... **AU SAMEDI**...../...../..... Arrivée à partir de 16h, départ le matin.

3-COORDONNEES :

NOM(s):..... **PRENOM(s)**:.....

ADRESSE :

E.MAIL :

PORT: **OU**: **FIXE**:

4-NOMBRE DE PERSONNES PRESENTES SUR L'EMPLACEMENT(5 maximum dans le bungalow, 6 sur l'emplacement) :

ADULTES 18 ANS et +:..... **ENFANT(S) 3 à 17 ans** :..... **Bébé(s) 0 à 2 ans /**

-NOM **-PRENOM** **-DATE DE NAISSANCE**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5-IMMATRICULATION VEHICULE :

MODELE/COULEUR :

Pour obtenir un code d'accès pour la barrière.

1 seul véhicule par emplacement, 2ème payant selon période à régler au camping à l'arrivée:

du 10/04 au 03/07 -du 28/08 au 25/09 GRATUIT. Du 03/07 au 10/07 du 21/08 au 28/08 3,50€. Du 10/07 au 21/08 4,00€

6-NOMBRE D'ANIMAUX:..... **TYPES D'ANIMAUX:**.....

Les animaux sont acceptés (sauf catégorie 1 et 2). Ils doivent être vaccinés et tatoués. Je présenterai le carnet de vaccination à la réception du camping le jour d'arrivée et je réglerai le supplément :

du 10/04 au 03/07 -du 28/08 au 25/09 GRATUIT . Du 03/07 au 10/07 du 21/08 au 28/08 2,50€. Du 10/07 au 21/08 3,50€



7-SITUATION DESCRIPTION DU CAMPING Le camping le Tatiou 3 étoiles est situé dans la forêt Landaise sous les pins à 5 km de la plage de Lespecier (surveillée en saison). En saison piscine chauffée surveillée, divers sports, club enfants, animations, tournois, épicerie, restaurant, wifi en fonction des zones. Voir site camping le Tatiou 40170 Bias Landes. **Je contacterai directement la réception du camping concernant la gestion du camping (animations, piscine...)**. Les bungalows sont placés sous les pins ou à côté sur des emplacements calmes de 80m2 minimum .

8-DESCRIPTION DU MOBIL-HOME RESIDENTIEL 2 CHAMBRES OU SEMI RESIDENTIEL 3 CHAMBRES:
mobil-home avec terrasse couverte (environ 50m2) pour 6 personnes, est placé sur un emplacement de 150 m2 calme, bien équipé. Le mobil home de qualité comprend :
-toit 2 pentes, double vitrage
-grand salon avec banquette convertible en lit de 140 et nombreux rangements, TV., grand coin repas, climatisation réversible
-grande cuisine, plaque cuisson, four (selon mobil home), micro-onde frigo-congélateur
-grande chambre avec un lit 2 personnes 140x190 grande penderie -1 ou 2 chambres avec deux lits 1 personne 80x190, rangement et penderie-salle de bain, wc séparé
-grande terrasse couverte, avec salon de jardin, plancha, bains de soleil.
Je contacterai directement Mr Lestage ou Mr Vaubois sans passer par la réception concernant la gestion du mobil-home (ex : ampoules, gaz).

9-PRIX : LE MONTANT DE LA LOCATION EST FIXE A :€ (voir tarif sur site ou sur mail envoyé).
Le prix comprend l'emplacement pour 6 personnes, la taxe de séjour, l'équipement, le matériel pour 5 personnes, un véhicule, l'eau, le gaz, l'électricité, les prestations du camping (animations, spectacles ...). Je porterai une tente et le matériel pour la 6ème personne. Aucune réduction ne sera consentie pour un retard ou départ anticipé. Les suppléments pour les animaux domestiques et la 2ème voiture sont à payer au camping en Juillet août (voir tarif ci-dessus)

10-MODE DE PAIEMENT ACCEPTES ACOMPTE ET SOLDE: chèque bancaire ou virement bancaire ou mandat chèques vacances acceptés, nous contacter pour accord sur dates et montant : maximum 50% du montant total sauf du 10 juillet au 14 août. A envoyer en recommandé avant le 15 juin 2021, après cette date, ils seront refusés.

11-ACOMPTE MONTANT:..... MODE DE PAIEMENT:.....
Paiement en chèques vacances nous contacter pour accord sur le montant et les dates (voir conditions ci-dessus).
Pour location du 03/07 au 28/08, J'envoie par la poste la copie du bon avec l'acompte au nom de MR LESTAGE JEAN-MARC de 200€ pour 1 semaine 400€, pour 2 semaines, 600€ pour 3 semaines (à entourer) au nom de Mr Lestage 6 rue des ajoncs 40200 Mimizan.
Possibilité de régler en 2 fois l'acompte de 2 semaines ou plus après avoir eu l'accord.
Pour la location en avril mai juin septembre, j'envoie la totalité au nom de LESTAGE JEAN-MARC qui sera encaissé la semaine avant l'arrivée.
J'envoie si possible par mail les copies du bon et du chèque ou par MMS ou je téléphone pour confirmer mon envoi Dès réception de l'acompte par la poste ou virement, je recevrai une confirmation définitive de réservation. Si l'acompte n'est pas reçu par la poste au plus tard dans les 7 jours la réservation sera annulée.
L'acompte n'est pas remboursable quelque en soit le motif.

12-SOLDE MONTANT:..... MODE DE PAIEMENT:.....
Paiement en chèques vacances nous contacter pour accord sur le montant et les dates (voir conditions ci-dessus).
Un mois avant mon arrivée (sous peine d'annulation de la réservation), j'enverrai le solde.
Possibilité de régler en 2 ou 3 fois avant l'arrivée après avoir eu l'accord.
J'enverrai également la copie de la 1ère page de ce bon ou la copie du mail de la confirmation définitive de réservation. Dès réception du solde, je recevrai une attestation de location les modalités de mon arrivée.

13-CAUTION MATERIEL-MENAGE: à mon arrivée, je remettrai 2 cautions par chèques ou en espèces: (250€), ménage (50€) qui me seront rendues en fonction de l'état des lieux à mon départ ou 2 semaines au plus tard par la poste.

14-ANNULATION: dans le cas où je souhaiterai annuler ma réservation, je vous préviendrai 30 jours avant le début prévu de la location; le solde me sera rendu, l'acompte ne sera pas remboursé. Si je vous préviens plus tard, je ne pourrai pas récupérer le solde sauf accord exceptionnel de la part de location estivale.

15-FAIT A....., LE.....SIGNATURE:.....

